

Mactianmo estote dilecti filii... Libenter etiam perspezimus Vobis in eo ministerio quo fungimini propositum esse firmite...

LA LIBERTÉ

journal quotidien politique et religieux

O. I. X. M. V. X.

Trois mois fr. 6 six mois 11 un an 20

Rédaction et Expédition

BUREAU : 10, Grand'Rue, 10, à Fribourg... La rédaction rend compte des ouvrages dont deux exemplaires lui sont adressés.

BUREAU DES ANNONCES : Grand'Rue 10, à Fribourg.

Prix de la ligne ou de son espace : 15 cent.

Des remises sont faites sur les annonces souvent répétées. Lettres et argent franco.

SUISSE FRANCE, BELGIQUE ALLEMAGNE, AUTRICHE ITALIE, ESPAGNE ANGLETERRE, HOLLANDE ETATS-UNIS

LES ÉVÉNEMENTS DE STRESA ET LA SITUATION DU PAPE A ROME

Sous ce titre, la Voce della Verità a publié récemment un article que nous croyons utile de résumer.

Il était de notoriété publique que, malgré les solennels engagements et les hypocrites protestations du gouvernement italien, le Pape était véritablement prisonnier dans son palais...

A Stresa, en effet, ce ne sont plus les couleurs pontificales qu'on n'a pas voulu supporter, mais des insignes qui simplement les rappelaient : des insignes blancs et jaunes, portant au centre les armes fédérales...

Et ce n'est pas la populace qui a été seule coupable de ces excès. Ils ont duré près d'une heure, avec la complicité du syndicat et de ceux qui ont la charge d'assurer l'ordre public...

sionnistes qui ont été insultés et qui ont failli être mis pièces.

Ainsi, dit la Voce della Verità, déshonoré à Marseille, où il n'a pas su obtenir réparation pour le meurtre d'ouvriers italiens; à Berlin, où il a été le jouet de la diplomatie; à Constantinople, où Anglais et Orientaux se sont moqués de lui; à Alexandrie, où gisent sans vengeance les ossements de nos malheureux compatriotes; au Pérou, où il n'a pas défendu nos nationaux; dans le centre de l'Afrique, où les Italiens sont outragés et massacrés, le gouvernement des Mancini et des Depretis travaille à se venger de toutes ces hontes en assaillant de paisibles excursionnistes.

Malgré ses notes diplomatiques, malgré les menteuses apologies de ses journaux, il ne parviendra pas à étouffer le cri de mépris et d'indignation qui s'élève contre lui d'une extrémité du monde à l'autre; il n'empêchera pas les peuples et les gouvernements de comprendre et de voir que la situation faite au Pape par les envahisseurs de Rome est intolérable.

NOUVELLES SUISSES

GOTHARD. — On écrit à la Semaine financière :

« Je viens de parcourir la ligne du Gothard, de Lucerne à Chiasso et à Locarno, et j'ai vu une affluence extraordinaire de voyageurs. Les premières classes sont surtout garnies; le trafic local m'a paru n'avoir, pour le moment, qu'une importance secondaire. Ce sont les Allemands qu'on rencontre le plus nombreux; ils représentent au moins les deux tiers des voyageurs étrangers; puis viennent les Anglais, moins nombreux que je ne l'aurais supposé, les Italiens, qui commencent à visiter la Suisse, et les Français, attirés par la double perspective d'un voyage à travers la Suisse et d'un séjour dans les villes de l'Italie septentrionale.

« Les trains sont assez généralement en retard d'une demi heure et parfois de trois quarts d'heure; ce fait se produit dans les deux directions, mais principalement dans celle de Milan à Lugano, à cause de l'expédition douanière suisse à Chiasso.

« La douane italienne, également à Chiasso, se montre extrêmement rigide, en particulier, vis à vis des voyageurs munis de cigares. Il y a deux ou trois jours, un Bernois a dû payer 71 fr d'amende pour avoir voulu passer deux paquets de Grandson sans les déclarer. Il croyait n'avoir pas autre chose à risquer que la perte de ses cigares, mais l'amende est, si je ne me trompe, de 50 fois la valeur de l'objet non déclaré, et l'on n'a droit qu'à un cigare. Un voyageur ayant déclaré un paquet de Veveys, le douanier en a sorti un cigare, le lui a présenté et a gardé le reste.

« Avis au public ! »

SUBVENTIONS FÉDÉRALES. — Le Conseil fédéral proposera à l'Assemblée fédérale d'accorder au canton de Vaud une subvention pour les travaux de correction à entreprendre, d'après le projet qui lui a été présenté, dans la partie inférieure et dans la partie supérieure du cours de la Veveyse, y compris le torrent de Feggère. Cette subvention s'élèvera en total à la somme de 157,400 fr., soit au 33 1/3 0/0 des dépenses effectives pour les travaux du cours inférieur, et au 40 0/0 pour ceux du cours supérieur, jusqu'à concurrence du 33 1/3 0/0 du devis de 278,000 fr. (92,600 fr. en chiffres ronds) et du 40 0/0 du devis de 162,000 fr. 64,800 fr.

POSTES. — Si Gæthe revenait au monde, il pourrait, ce nous semble, au lieu de reprocher aux Français leur ignorance en matière de géographie, apprendre à ses compatriotes que la Suisse ne fait pas partie de l'Allemagne. C'est, en effet, ce qu'ils paraissent ignorer, à en juger du moins par le nombre considérable de lettres que les touristes de race germanique affranchissent, en Suisse, au moyen de timbres poste allemands, au grand déplaisir des destinataires, qui sont obligés de payer la surtaxe.

Quoique le dernier exercice de la Société d'assurance mobilière suisse ait été plus désavantageux que le précédent, les recettes n'en ont pas moins dépassé de 75,186 fr. les dépenses. De ce solde disponible, l'ad-

ministration propose de placer 47,100 fr. au fonds de réserve et de porter le reste à compte nouveau pour être appliqué au paiement de diverses indemnités non encore liquidées et représentant environ 22,000 fr.

Le chiffre des incendies survenus durant l'année dernière a été de 324, c'est-à-dire 32 de plus que dans la précédente. Ces sinistres ont occasionné une réparation de dommages qui se monte à 1,216,077 fr.

Les plus importants de ces incendies concernent l'établissement d'impression de tisus de coton de MM. Konrad Jenni et Co., à Ennenda, canton de Glaris, brûlé le 16 17 juillet 1881, ce qui a exigé une dépense de 101,841 fr.; le moulin Hauser, à Neumünster-Töss, dans le canton de Zurich, incendié le 1-2 août 1881, avec une réparation de dommages 104,336 fr.; le moulin de Sornthal, dans le canton de Saint-Gall, qui a été détruit le 1^{er} décembre, ce qui a nécessité un remboursement de 65,769 fr.

Deux sinistres ont causé une dépense de 80,000 fr. et trois autres une somme de 20,000 francs.

Les deux mois de juillet et d'août ont été tout particulièrement désastreux pour la Société, en ce sens que le premier seul a absorbé 165,149 fr. et le second 259,295 fr. Des 324 incendies, on en compte 56 à l'égard desquels il est notoire qu'ils étaient dus à la malveillance.

Un correspondant du Bund ayant affirmé avoir eu sous les yeux toutes les pétitions provenant d'un canton qu'il ne nomme pas, et y avoir constaté d'énormes irrégularités, on écrit de Berne à l'Allgemeine Schw. Zeitung qu'aucune personne étrangère au palais fédéral n'a été admise jusqu'ici à examiner les pétitions, et que, par conséquent, les faits allégués par le Bund sont faux, ou bien qu'un fonctionnaire fédéral s'est rendu coupable, au profit de ce journal, d'une indiscretion inqualifiable.

Berne

Encore une triste conséquence de la situation climatérique aussi exceptionnelle que désastreuse qui ne paraît pas vouloir s'améliorer le moins du monde; l'Oberland déjà si éprouvé par ces tristes circonstances, vient de subir une nouvelle épreuve; une quantité énorme de moutons, seule richesse des habitants des hauteurs, ont été si subitement

Les frères l'y reçurent à bras ouverts, des batteries de maillots accueillirent son entrée; le vénérable, descendant de son fauteuil, lui fit l'hommage honneur de lui tendre la main, de vanterson courage civique, qui mettait au-dessus de toutes ses affections de famille l'amour de la patrie, puis il le présenta comme un brave vétéran de l'armée de Sicile à des officiers italiens, passés aux insurgés, et venus à Rome pour préparer la révolution par laquelle l'œuvre de l'unification devait recevoir son couronnement.

Cairoli et Marangoni, les deux étrangers, apportaient de la frontière les nouvelles les plus consolantes, des bandes nombreuses, passant entre les postes de surveillance, se réunissaient dans les bois, l'attaque de plusieurs villages était imminente. Ricciotti Garibaldi avait quitté Londres pour Florence, et Menotti, son frère, se trouvait déjà au milieu des volontaires.

A la suite de ces déclarations, un autre Piémontais déclara que le moment était venu pour les patriotes romains de prendre les armes, et communiqua à l'assemblée les mesures prises par le comité romain. Le lendemain, les centurions devaient avertir leurs décurions, et ceux-ci réunir leurs hommes pour être prêts à agir.

Un cahier était préparé, chaque centurion ou décurion présent signa le registre sur lequel il mit son adresse exacte et qu'un des organisateurs se chargea de garder.

Raphaelo avait été nommé décurion; il signa comme les autres. Quatre ou cinq jour plus tard, les journaux apportèrent la nouvelle que plusieurs bandes d'insurgés en armes, pénétrant de tous côtés sur

LES FILS

DU

MARTYR

PAR

AL. DE LAMOTHE

VII

GARIBALDI LE RÉDEMPTEUR

— Eh bien ! zio, lui demanda Pia, quelles nouvelles y a-t-il? voici longtemps que nous ne savons plus rien des affaires. — Tant que Garibaldi sera en enfermé dans son île, comme une bête féroce, dit Angelo, n'y aura probablement rien. — Le monstre a tenté de s'échapper, répondit le vieillard, mais pour cette fois, il n'a pas réussi.

Voyant que l'Exploratore, qui l'a conduit à Caprera continuait à croiser au lieu de repartir, il a compris qu'il était surveillé, et le soir venu, s'embarquant dans un petit canot, il a fait le tour de l'île pour passer de la pointe de la Maddalena au continent, mais la Scelia, qui se trouvait de ce côté, manœuvra pour lui couper le chemin, l'arrêta et le reconduisit à son point de départ.

Il parut que les Sardes le gardent pour tout de bon cette fois, remarqua Angelo.

— Hum ! répondit le san Pietrino, une fois n'est pas coutume, et tous ces vaisseaux en surveillance ne me rassurent pas.

— Ils l'ont bien arrêté, cependant; voulez-vous donc qu'on le fusillât ou qu'on le pendît au haut du mât ? répliqua Raphaelo avec aigreur.

— Je voudrais, mon fils, qu'on ne laissât pas passer des proclamations comme celle-ci, continua le vieillard, en tirant de sa poche un carré de papier portant aux angles les pains à cacheter qui avaient servi à le fixer à une des colonnes de la galerie du Bernin. Tiens, Pia, lis-nous cela.

La jeune femme lut :

« Italiens, « Demain nous aurons mis le sceau à notre belle révolution par la ruine du sanctuaire de l'idolâtrie, de l'imposture et des hontes de l'Italie... »

— Le misérable ! gronda Christophoro.

« Le piédestal de toutes les tyrannies, la Paupauté, a reçu l'anathème du monde entier, et les nations se tournent aujourd'hui vers l'Italie comme vers leur rédempteur.

surpris par les neiges, qu'ils ont péri soit du froid soit du manque de nourriture. On sait que l'instinct de ces animaux les pousse à monter toujours plus haut au milieu des parages où ils sont parqués, et comme les oiseaux voyageurs, à se réunir en nombre considérable. Arrivés à de grandes élévations où sont tombés inopinément jusqu'à deux mètres de neige, il n'a plus été possible aux bergers de les atteindre et rien que dans la contrée de Grindelwald, on signale la perte de 400 de ces pauvres bêtes; il en est de même sur d'autres alpes et il est à craindre que ce fait ne se soit produit sur plusieurs points de la Suisse. Un pauvre père, Jean von Bergen, de Unterstock, parti mercredi à la recherche de son troupeau dans de pareilles circonstances, n'a pas reparu, et toutes les recherches tentées jusqu'ici n'ont eu aucun résultat; on suppose que, pris de lassitude, il sera resté dans quelque partie élevée de la montagne où il aura trouvé la mort.

Deux des détenus évadés dernièrement des prisons de Bienne, les nommés Hadorn Frédéric et Herren Frédéric, ont été repris mercredi soir à St Imier par la gendarmerie. Herren se disposait justement à commettre un vol dans une chambre-haute lorsqu'il a été saisi par le sergent Mulchi. Jeudi, ils ont été réintégrés dans les prisons de Bienne.

Le 23 septembre s'est ouverte à St-Imier l'exposition agricole du district de Courtclary. Les produits du sol sont disposés avec beaucoup de goût dans la Halle de gymnastique, qui remplit toutes les conditions désirables sous ce rapport.

Une cantine a été installée à proximité de l'exposition, dans le manège récemment construit par M. Agassiz, et chaque jour, pendant toute la durée de la fête, les fanfares de la localité y donneront des concerts.

Lucerne

On a commencé à fabriquer le cidre dans ce canton. Bien que la récolte des fruits ait été très abondante dans presque toutes les localités, le prix du cidre a haussé; il se vend cette année 40 cent. le litre au lieu de 30 cent, comme on le payait l'année dernière.

Le mécanicien du train dont la locomotive a déraillé ces jours passés, près de Westenstein, sur la ligne Berne-Lucerne, a reçu d'un étranger, qui séjourne en ce moment à Clarens, une lettre de remerciement et un don de 10 fr. pour l'énergie et la présence d'esprit dont il a fait preuve à cette occasion et qui a empêché un plus grand malheur.

Il a été décidé dans une réunion privée qui a eu lieu à Lucerne, dans la brasserie « zur Eintracht », d'adresser une pétition au conseil communal pour demander que la ville de Lucerne se charge de faire construire un nouvel hôtel des postes. L'affaire sera probablement discutée dans une assemblée publique et soumise au conseil municipal. L'hôtel des postes actuel répondait sans doute parfaitement aux besoins d'autrefois; mais aujourd'hui, avec ses bureaux étroits et sombres, et son immense cour veuve de diligences, il exige en effet des modifications. On sait que le gouvernement lucernois s'était déjà occupé, il y a quelques

années, de cette question et avait fait dresser des plans et devis pour un agrandissement du côté de l'église des Franciscains.

Saint-Gall

Le Conseil communal de Sevelen est menacé des foudres du gouvernement parce que, jusqu'ici, il n'a pas réussi à trouver un candidat pour remplir les fonctions d'officier d'état-civil. Le conseil d'Etat a pris avant-hier un arrêté par lequel il annonce que des gendarmes seront envoyés à Sevelen afin de forcer le conseil communal à faire un choix.

Grisons

Le 19, après midi, un postillon a péri victime d'un accident sur la route Ems-Coire. Les chevaux prirent subitement le mors aux dents; le postillon fut précipité de son siège, recut du cheval un coup de pied dans l'estomac et la voiture passa par dessus son corps. Le conducteur put enfin arrêter les chevaux, et les voyageurs en furent quittes pour la peur. Le postillon laisse une nombreuse famille.

Valais

Il n'y a pas longtemps, un journal de la Suisse allemande, le *Volksfreund* d'Obwalden, portait un jugement très favorable au Valais, en même temps qu'il donnait un aperçu vrai de l'état financier, politique et religieux de notre pays. Voici comment il s'exprime :

« Le gouvernement, dans le canton du Valais, est conservateur catholique et possède à un haut degré la confiance bien méritée de son peuple. Il est parvenu à réorganiser les finances de l'Etat, si rudement ébranlées, de telle sorte que le crédit de l'Etat repose aussi sur un solide fondement, et qu'il ne saurait plus être question de ces catastrophes prochaines que, dans certains milieux (allusion à l'attitude de l'opposition radicale), l'on présidait avec une joie mal dissimulée. Cet exemple est à mettre en regard du système de déprédations financières, en vigueur dans d'autres cantons soumis au régime radical. L'administration des finances a contribué tout spécialement à procurer au gouvernement actuel l'estime et la confiance croissante des populations.

« L'union de l'Eglise et de l'Etat est un fait accompli dans la vallée du Rhône: elle éclata récemment à l'occasion du jubilé sacerdotal du révérendissime évêque, Monseigneur Jardinier, qui fut fêté et célébré avec autant de cordialité que de décorum par les dignitaires des deux ordres. Sous ce rapport, là encore le peuple valaisan a raison, et c'est son droit de se réjouir; cette satisfaction ne peut que gagner en vivacité lorsqu'on examine les suites funestes qu'entraîne, dans d'autres pays, la prépondérance des fureurs anti-religieuses, et les coups poignants, douloureux et profonds, qu'elle porte au cœur des peuples. Nous devons aussi à cet échange mutuel de bons procédés, dictés par l'entente et le patriotisme des organes de l'autorité civile et ecclésiastique, l'heureux accord intervenu au sujet du délit fort grave, — auquel correspondait de la part de l'Etat un devoir de réparation — porté à l'Eglise sous la domination du régime radical. Cet accord a été établi sur la trilogie des grands intérêts à sauvegarder: la conscience et les sentiments d'équité du peuple catholique; les finances de l'Etat, qu'il ne fallait pas surcharger et l'intégrité des droits publics et privés,

qui ne devaient être enlarmés sur aucun point.

« Pas n'est besoin de tant de talent pour trancher un nœud gordien avec le fil de l'épée; mais trouver à une question aussi importante et aussi embrouillée une solution à tous égards satisfaisante, comme c'est le cas en ce qui concerne le règlement des rapports entre l'Eglise et l'Etat en Valais, voilà une action qui, envisagée au jour des véritables intérêts populaires, dépasse de cent coudées tous les résultats que l'on poursuit par ailleurs dans le *Kulturkampf*. »

Genève

La Tribune donne les renseignements suivants sur les enrôlements qui se pratiquent actuellement à Genève pour le compte de la police égyptienne :

« Les simples agents reçoivent 156 fr. par mois; les supérieures de 200 à 300 fr. Au bout de deux années et demie de service, les agents ont une prime de 250 fr., qui se monte à 500 fr. au bout de cinq ans. Il faut être apte au service militaire, ne pas être âgé de moins de 20 ans, ni de plus de 40. Le voyage est fait aux frais du gouvernement. Le costume de ces agents, qui constitueront le corps de gendarmerie consulaire, fort d'environ 5000 hommes, se compose d'un pantalon blanc, d'une petite tunique bleue avec aiguillettes en argent, et du fez, avec gants blancs, ceci pour la grande tenue; pour la petite tenue, l'équipement est entièrement blanc, à l'exception du fez, bien entendu. L'armement consiste en un sabre long et fusil anglais. Les Français et les Italiens sont exclus, et seuls sont enrôlés à Genève les Belges, les Allemands et les Suisses. Les repas sont au nombre de trois, préparés par les agents eux-mêmes en caserne; chaque jour, viande à midi. Il est fait une retenue de 1 fr. 25 par homme pour la nourriture, plus 2 fr. par mois pour le costume, qui devient la propriété de l'agent. En ce qui concerne les Suisses, une clause spéciale leur permet de se repatrier aux frais du gouvernement égyptien, si notre pays est en état de guerre. »

NOUVELLES DE L'ETRANGER

Lettres de Paris

(Correspondance particulière de la Liberté.)

Paris, 22 septembre.

Suite du gâchis républicain dans l'exécution de la loi pour l'instruction athée :

Un de mes amis, qui revient de villégiature dans le Midi, m'assure que les instituteurs laïques et congréganistes des Hautes-Pyrénées ont été invités par les inspecteurs à ne rien changer dans leurs habitudes et notamment à dire la prière comme par le passé, et à respecter la croix. On aurait acquis la conviction que la population, opposerait une résistance absolue à toute tentative faite dans un sens contraire.

Les subventions annuelles de cent mille francs, octroyées par le gouvernement égyptien à trois journaux républicains de Paris, sont un de ces petits scandales qui fourmillent sous le régime actuel.

Arabi pacha est durement puni pour avoir fait supprimer la subvention. On prétend que les meneurs du parti national en Egypte,

sont décidés à dévoiler des détails peu amusants pour les protecteurs français et anglais du contrôle financier en Egypte, contrôle dont le journal du citoyen Gambetta, la *République française*, réclame vivement le maintien contre les prétentions exclusives des Anglais.

Le bruit, suivant lequel M. Duclerc songerait à dissoudre le conseil municipal de Paris, ne paraît avoir aucun fondement.

Un journal, dont le renseignement n'a pas été démenti — a révélé que les préfets des départements frontalières signalaient dans leurs rapports au ministère, l'invasion croissante des nationaux allemands dans nos provinces de l'Est.

Voici comme addition à ce renseignement, ce que m'apprend un voyageur qui revient d'Outre-Rhin :

« Les autorités de district, en Allemagne, se tiennent très rigoureusement au courant des émigrations qui ont la France pour objectif. Quand un de leurs administrés s'éloigne dans ce but, elles appellent la femme ou la mère.

« — Votre mari (ou votre fils) est parti. Que va-t-il gagner à l'étranger ?

« — Un thaler... un thaler et demi...

« — Ce n'est pas assez. Venez nous voir. Apportez-nous ses lettres. Nous apprécierons ce qu'il fait pour vous, et s'il ne peut vous envoyer suffisamment, nous vous aiderons.

« Moyennant quoi, des quantités de lettres expédiées de France sont portées au district, où se centralise l'espionnage. »

La persistance du temps froid et pluvieux décide déjà beaucoup de monde à s'installer dans les stations hivernales. La plus favorisée est toujours Cannes et le magnifique golfe de la Napoule. Les variations de la température font désertier Nice. C'est ce qui explique l'augmentation des résidences à Cannes. Près de cette ville, le golfe de la Napoule ne tardera pas à être couvert de jardins et de villas; c'est la partie la mieux orientée, avec des routes bien entretenues, une plus grande quantité d'eau potable qu'à Cannes même, une vue splendide. Les terrains y sont encore très bon marché, ce qui explique le facile placement des actions immobilières de la Société du golfe de la Napoule.

Voici un exemple du fétichisme hugotâtre: Victor Hugo, en villégiature chez son ami Paul Meurice à Veule, est, de la part de ses hôtes, l'objet des plus minutieuses attentions. Ils se sont inquiétés, cette année, du déjeuner qu'il pourrait supporter. Il y a deux ans, disait une femme du voisinage, il prenait encore un grand bol de café noir, avec deux œufs dedans. L'année dernière, il était affaibli et ne pouvait supporter qu'un seul œuf dans son café; et cette année pourra-t-il encore le prendre comme l'an passé? Qui sait?

FRANCE

SAVOIE. — Le maire d'Annecy a, par arrêté du 21 septembre, rétabli la taxe officielle du pain, par ce motif que le prix actuel du pain (40 centimes le kilo de pain blanc, 35 cent. le kilo de 2^e qualité) est hors de proportion avec le cours du blé.

On serait heureux à Fribourg d'avoir le pain au prix que le maire d'Annecy trouve exagéré.

ROME

Il vient de paraître une Encyclique dans laquelle sont exposées la vie, les vertus et

le territoire pontifical, avaient, au nombre de deux cent cinquante, surpris la petite ville d'Acquapendente, gardée par vingt-sept gendarmes pontificaux, abattu l'écusson du Souverain-Pontife, saccagé le séminaire ainsi que le couvent des Bénédictins et brûlé sur la place publique les registres de l'Etat-Civil.

D'autres brigands, se jetant en même temps sur Ischia, Brindino, Canino, y avaient commis les mêmes excès; puis, fuyant à la nouvelle de l'approche du colonel Azzanési, arrivant avec ses zouaves à Acquapendente, avaient opéré leur jonction avec de nombreux renforts et s'étaient retranchés à Bagnoréa, où quatre-vingt-cinq zouaves les ayant attaqués avec une effrayante disproportion et nombre, s'étaient vu repoussés avec perte.

Presque au même moment, des mains toujours inconnues affichaient sur les murs cette proclamation, remplie d'une joie sauvage adressée par Garibaldi :

« Salut au vainqueur d'Acquapendente et de Bagnoréa ! Les mercenaires étrangers ont fui devant les valeureux champions de la liberté italienne. Les breuteurs, avides de sang, ont éprouvé l'exquisité généreuse des vainqueurs.

« A vous, prêtres, maîtres raffinés en tortures, prisons et bûchers; à vous, qui buvez avec la joie de hyène, dans le calice de votre mensonge, le sang des libérateurs, on vous pardonne; ainsi qu'à vos soldats bourreaux, bave intècte de tous les cloaques san-félistes.

« Italiens lèvez-vous ! C'est l'heure la plus solennelle de votre existence politique. Ne cessez

pas de protester contre les vils instruments de la tyrannie étrangère. »

A ces insultes immondes, vomies par le haïneux et ridicule libérateur, prisonnier à Caprera, contre les soldats du devoir, les patriotes romains, bien dignes d'un pareil chef, répondirent par des bombes, des pétards et des assassinats, mais sans se montrer, attendant pour sortir au grand jour qu'il n'y eût plus que de faciles lauriers à cueillir sans s'exposer à aucun danger.

Quant aux mercenaires étrangers, à ces breuteurs avides de sang, pour lesquels le héros d'Aspromonte réclamait une ironique pitié, ils n'en avaient déjà plus besoin. Les vainqueurs d'Acquapendente et de Bagnoréa ayant changé de rôle et n'étant plus que de honteux vaincus, tremblant la peur et rampant aux pieds de ceux que, la veille, ils insultaient.

Chassés d'Acquapendente, ils s'étaient, après leur victoire de Bagnoréa, fortifiés dans le couvent de San Francisco, dans la Polara et Poggioscio, avaient barricadé les deux seules rues qui donnent accès à la ville, et juré de s'enfermer sous ses ruines plutôt que de se rendre.

Deux colonnes, l'une de zouaves, la seconde de soldats de ligne, mirent promptement terme à ces bravades.

A coups de crosses les zouaves enfoncèrent les portes du couvent; les bandits perdirent aussitôt contenance; sans même essayer de se défendre, ils se traînaient à genoux, pleurant et criant :

— Grâce ! laissez-nous la vie !

Devant les grenadiers montant à l'assaut après avoir brisé la porte de la ville, les défenseurs des barricades ne se montreront pas moins ignobles.

Il est vrai que c'étaient, non pas des soldats, mais des brigands.

Les traces de leur passage le prouvaient. Dans la cathédrale, les soldats pontificaux trouvèrent le tabernacle brisé, les vases sacrés pollués, le Christ décapité, les statues des saints traînées dans les ordures, et l'autel ensanglanté par l'assassinat d'un homme inoffensif, qu'ils y avaient poignardé.

Dans l'attaque, on leur avait tué ou blessé 70 hommes; les soldats firent grâce de la vie aux 410 prisonniers qui sanglottaient et baisaient leurs pieds.

A Subiaco, dont les insurgés s'étaient emparés en l'absence de toute garnison, et dont ils avaient fait prisonnier le gouverneur, un prêtre, qu'ils gardaient comme otage (ou sait ce que cela veut dire), ils se montrèrent plus fâchés encore.

Ils n'avaient pas encore eu le temps de piller quand les pontificaux survinrent; ne voulant pas lâcher leur proie, ils se décidèrent à résister; leur chef, Blinco, les y encourageait. Une balle le jeta mort quelque part dans la boue, les autres prirent la fuite, ceux exceptés qui gardaient le prisonnier, et qui, cessant aussitôt de l'insulter et de le menacer, tombèrent à ses genoux, en s'écriant :

— Pitié, monseigneur ! ayez pitié de nous ! Ne nous livrez pas aux zouaves ! Pitié, monseigneur ! Si vous ne nous protégez, ils nous tueront !

Le prêtre, ce maître raffiné en tortures et en bûchers, eut pitié de ces misérables, sa soutane leur servit de rempart et, non content de les pro-

téger contre les baïonnettes, ils les bénit et les renvoya libres.

Cependant l'invasion des pillards grossissait outre mesure; les postes italiens, établis le long de la frontière, la gardaient si mal que des bandes entières, armées et équipées, passaient journellement, tantôt sur un point, tantôt sur un autre, pillaient des villages et même des villes; puis, poursuivis par les zouaves, repassaient derrière les lignes que leurs adversaires avaient reçu ordre de ne pas franchir.

On comprend combien ce genre de guerre, où tout était avantage pour les assaillants et désavantage pour les troupes pontificales, favorisait les desseins de Garibaldi qui, de son île de Caprera, chargeait son fils Menotti de la direction de la guerre.

A Rome, les correspondants ne lui manquaient pas non plus; outre la junte romaine et les députés, entièrement à sa discrétion, il était informé de tout ce qui se passait par quinze ou seize de ses anciens officiers chargés de préparer et de diriger le mouvement révolutionnaire quand le moment serait arrivé.

La police romaine, il est vrai, quoique mal renseignée, car il se trouvait des traitres même dans ses rangs, découvrait de temps à autre quelques émissaires, qu'elle aurait pu enlever dans les prisons du château Saint-Ange ou dans la carcere nuovi, mais qu'elle se contentait de faire conduire au-delà de la frontière, d'où ils furent maintenus bien vite pour conspirer de nouveau.

(A suivre.)

la mission de saint François d'Assise. Après avoir mis en parallèle le siècle de ce grand saint avec le nôtre, le Souverain-Pontife recommande de combattre le naturalisme et le socialisme contemporains par l'esprit de saint François, particulièrement au moyen de la diffusion du Tiers-Ordre.

Une lettre parvenue au Vatican annonce que Mgr Sambucetti, délégué apostolique près la république de l'Equateur, a échangé, le 10 août, à Quito, les ratifications relatives au concordat conclu avec le gouvernement de ce pays. La cérémonie a été entourée d'un grand appareil.

Une autre lettre annonce que Mgr Agnozzi, délégué apostolique pour la Colombie, a été reçu par les autorités avec les plus grands honneurs.

ITALIE

On lit dans la *Gazetta d'Italia* du 21 :

« Un journal du soir annonce que l'autorité politique a procédé à une perquisition au domicile de quelques Triestins qui habitent Rome, et ajoute qu'elle a eu un résultat négatif et qu'on n'a pas opéré d'arrestation. Le fait se rattache évidemment à l'arrestation de deux émigrés triestins, qui a eu lieu à Venise, et aux perquisitions et arrestations qui ont été opérées à Udine. »

« Le ressort de tout ce qui précède que le communiqué publié dans un journal officieux du soir, dans lequel on assurait que le gouvernement était tout à fait étranger aux arrestations opérées sur l'initiative de l'autorité judiciaire, n'était pas conforme au véritable état de choses. »

« Il paraît plus probable que l'action du gouvernement italien s'est manifesté par suite d'un accord avec le gouvernement autrichien, et les organes les plus autorisés de la presse autrichienne confirment indirectement cette hypothèse, en donnant clairement à entendre que, sans une attitude énergique de la part de l'Italie, il ne sera pas possible d'affermir les bons rapports des deux nations voisines. »

ANGLETERRE

D'après un état préparé par le ministère de la guerre d'Angleterre, le corps expéditionnaire qui a fait la campagne d'Egypte se composait, officiers et soldats compris, de : artillerie, 117 hommes et 65 chevaux ; cavalerie, 2,394 hommes et 2,047 chevaux ; train d'artillerie, 1,881 hommes et 1,406 chevaux ; infanterie, 8,160 hommes et 546 chevaux de l'état major ; autres troupes, 3,801 hommes et 1,423 chevaux, formant un ensemble de 16,333 hommes et 5,487 chevaux. Le contingent indien se composait de 7,563 combattants et de 6,880 bêtes de somme de toutes sortes.

AUTRICHE

Avant son départ de Trieste, l'empereur a adressé au gouverneur de cette ville la lettre autographe que voici :

« Cher baron de Prétis,

« En prenant aujourd'hui congé de ma bonne ville de Trieste, je tiens à vous exprimer combien je suis touché par l'accueil si cordial et si chaleureux que m'a fait la fidèle population du littoral.

« Cette réception me prouve une fois de plus combien je peux compter sur l'attachement inébranlable qu'éprouvent pour ma personne et ma maison les habitants de la ville de Trieste, du comté de Goritz et de Gradisca, et du margraviat d'Istrie.

« Voilà cinq cents ans, du reste, que la ville de Trieste n'a cessé de donner des preuves de fidélité à la maison de Habsbourg, et les magnifiques fêtes qu'elle vient de nous offrir à moi et à l'impératrice, au prince héritier et à la princesse impériale, témoignent une fois de plus, et d'une manière éclatante, que le renom de fidèles et loyaux sujets continuera d'être comme par le passé le titre d'honneur des habitants de la ville de Trieste.

« La magnifique exposition qui figurent aujourd'hui, en cette cité, les produits de l'industrie et de l'agriculture de l'Autriche-Hongrie, démontre que la prospérité de l'Empire suit, de jour en jour, une marche ascendante, et cette prospérité même garantie au commerce de la ville de Trieste le plus brillant avenir. Veuillez assurer à mes fidèles populations de Trieste, du comté de Goritz et de Gradisca, ainsi que du margraviat d'Istrie, que leur bonheur et leur bien-être seront toujours l'objet de ma plus vive sollicitude. Remerciez-les, en mon nom, de leur cordial accueil et dites-leur qu'elles peuvent, aujourd'hui comme toujours, compter sur ma bienveillance impériale.

FRANÇOIS-JOSEPH, m. p.
Miramar, 19 septembre 1882.

SYRIE

On avait parlé à un moment donné de troubles en Syrie, on en avait inféré de nouvelles complications diplomatiques ; une déclaration des notables de Damas jeta le démenti sur les exagérations commises. L'Union d'Alsace-Lorraine a reçu du Père Ratisbonne la correspondance suivante, datée de Jérusalem :

« Je viens vous tranquilliser à notre sujet. Nous ne sommes pas encore massacrés. La Palestine est calme, malgré les excitations de quelques chefs fanatiques. Ils sont emprisonnés au nombre de 8. Le moindre Arabe veut devenir un Arabe. On avait conçu des craintes sérieuses à l'occasion des fêtes toujours bruyantes qui terminent le Ramadan. Mais tout s'est passé paisiblement, grâce à Dieu. Il ne faudrait cependant pas trop se fier sur les apparences si rassurantes du moment. Le jour où Anglais et Français se disposeraient à kroumyriser la Syrie, comme ils l'ont fait en Tunisie et en Egypte, il se produirait aussitôt un soulèvement général. Les chrétiens seraient massacrés jusqu'au dernier, car ici la fuite est bien difficile.

« La question de Syrie, qui se complique de la Terre Sainte, de Jérusalem et de ses sanctuaires, serait le signal d'un choc universel. »

Parlant ensuite des événements d'Egypte, le Père Ratisbonne dit que Jaffa et Jérusalem sont remplis de pauvres fugitifs, sans pain et sans ressources.

Il nous apprend en outre que le magnifique établissement religieux de Ramleh, près d'Alexandrie, évacué et abandonné par les Sœurs de Sion la veille des massacres qui ont ensanglanté l'Egypte, est resté intact au milieu de la dévastation générale. Un pareil fait est à noter et servira de leçon à plus d'un briseur de croix soi-disant civilisé.

EGYPTE

Le général Wolseley vient d'adresser l'ordre du jour suivant aux troupes du corps expéditionnaire anglais en Egypte :

« Le général commandant en chef félicite l'armée du brillant succès qui a couronné ses efforts dans la campagne terminée le 14 de ce mois par la reddition de la citadelle du Caire et d'Arabi-pacha, le chef des rebelles, qui ont levé les armes contre l'autorité de S. A. le khédive.

« En vingt-cinq jours l'armée a opéré son débarquement à Ismaïïia, a traversé le désert jusqu'à Zagazig, a occupé la capitale de l'Egypte, et a heureusement battu l'ennemi à quatre reprises :

« Le 24 août, à Makfar, le 25 à Tell el-Machouta, le 9 septembre à Kassassine, et enfin le 13 septembre à Tell-el-Kébir, où après une marche de nuit ardue, l'armée infligea à l'ennemi une défaite complète, emportant d'assaut à la bayonnette ses positions retranchées, et lui prenant environ soixante canons.

« En récapitulant les événements qui ont marqué cette campagne courte, mais décisive, le commandant en chef est fier de constater que ces brillants résultats doivent être attribués au courage militaire et au noble dévouement à la cause qui ont animé tous les rangs de l'armée.

« Appelés à faire preuve de discipline au milieu de privations exceptionnelles, à surmonter des fatigues extrêmes et à mépriser tous les dangers de la lutte, les généraux, officiers et soldats de toutes armes ont rempli leur devoir avec zèle et ardeur, et on ajoutait ainsi encore un chapitre à la relation déjà longue des victoires britanniques.

« WOLSELEY. »

Suivant les informations du *Daily-News*, les officiers de l'état-major du général Wolseley disent que la question du retour en Angleterre d'une partie du corps expéditionnaire n'a pas encore été discutée. Il n'est point probable, assurent ces officiers, que les troupes soient retirées prochainement, soit en totalité, soit en partie ; leur départ est subordonné à l'attitude des puissances.

On mande du Caire au *Daily-Telegraph* que le ministère de la guerre a été fouillé et qu'on y a trouvé diverses dépêches de Londres et le plan de l'attaque de Kassassine, plus 16,000 liv. st. Le *midshipman* de Chair dit qu'il a été fort bien traité par les officiers arabistes, mais que plusieurs fois la populace s'est rassemblée devant la citadelle, demandant à grands cris la mort des prisonniers.

Tous les officiers rebelles ayant rang de colonel, qui avaient été conduits à Ramleh, ont été relâchés.

Les autres officiers prisonniers, au nombre d'environ cinquante ont été conduits à Alexandrie, sous escorte.

Les troupes de terre, envoyées contre Damiette, sont parties par la voie de Tantah. Les forces navales dirigées sur ce point consistent en une corvette et deux canonnières. On ne s'attend d'ailleurs à aucune résistance.

Plusieurs nouvelles arrestations ont eu lieu à Alexandrie, notamment celle de Saïd-Bey, qui était préfet de police de la ville lors des massacres du 11 juin.

Saïd-bey a été mis aux fers. L'amiral Seymour est arrivé à Alexandrie.

De nombreux indigènes sont venus du Caire présenter leurs hommages au khédive. Parmi eux se trouvent des individus notablement compromis dans l'insurrection.

Le khédive a refusé de les recevoir.

Le lieutenant Paolucci (l'officier de marine italien qui a été arrêté dans le camp d'Arabi) vient d'être jugé par un conseil de guerre réuni à bord du navire italien *Castelfardo*. Il a été condamné à deux ans de prison.

CANTON DE FRIBOURG

PARAY-LE-MONIAL ET LOURDES

SOUSCRIPTION POUR UN OU DEUX

MALADES PAUVRES

Paroisse d'Albeuve	65
Anonyme de la campagne	3
Deux anonymes	10
Anonyme de la campagne	1
Anonyme de la ville	2
Virginie Bersier	3
Léon de Weck-Remy	10
Anonyme de la ville	1
Anonyme de la campagne	1
Anonyme	5
Anonyme de la Broye	8
Une anonyme qui demande une grâce toute spéciale	2
Anonyme	1
Anonyme	1
Gauthier, économiste de Marsens	6
Une pauvre veuve	1 50
Jean Brullhart, à Gain	2
Ecclesiastique de la campagne	4 50
Une anonyme	1
Martin, Lieffrens	1
	129 00
Listes précédentes	133 40
	262 40

Paray-le-Monial et Lourdes.

Les pèlerins de la Suisse allemande et les pèlerins fribourgeois qui monteront aux stations situées sur le parcours de Fribourg à Romont inclusivement, sont avertis que leur billet collectif jusqu'à Genève leur sera délivré par le comité.

Ils n'auront donc pas de billet à prendre aux guichets des gares pour ce trajet.

Le cadastre définitif de la commune de Fribourg, qui vient d'être accepté par le conseil d'Etat, porte les sommaires suivants :

Fonds	fr. 2,652,464
Bâtiments	» 18,641,400
Total fr. 21,293,864	
Contenance: 645 hectares 80 ares 37 centiares.	
Le cadastre provisoire établi en 1852 et révisé en 1866 portait :	
Fonds	fr. 2,845,250
Bâtiments	» 14,291,070
Total fr. 17,136,320	
Contenance: 566 hectares 10 ares 25 centiares.	

Il y a donc, dans le nouveau cadastre, une diminution de 192,186 francs sur les fonds et une augmentation de 4,350,330 fr. sur les bâtiments, soit une augmentation réelle de 4,157,544 fr. et de 79 hectares 70 ares 12 centiares.

La *Kirchen-Zeitung* publie la traduction allemande d'un Bref de Léon XIII aux évêques suisses, en réponse à une lettre collective de Leurs Grandseigneurs à Sa Sainteté. Nous publierons demain le texte latin de ce document en l'accompagnant d'une traduction française.

Les nouvelles que nous avons eues hier et aujourd'hui de l'état de Mgr Gosandey, sont malheureusement moins favorables que celles que nous avons données samedi. A la demande d'un grand nombre de nos lecteurs, nous faisons des démarches en vue de pouvoir publier chaque jour un petit bulletin médical.

Nous apprenons, que de tous côtés, les prières continuent ferventes et nombreuses pour la santé de Monseigneur.

Ce matin de nombreux groupes sont partis de Fribourg pour aller en pèlerinage à Saint-Sylvestre, sanctuaire dédié à Notre Dame du Perpétuel-Secours. Les pèlerins, qui partiront demain pour Lourdes, n'oublieront pas non plus, nous en avons la conviction, de prier avec ferveur pour le chef bien-aimé de notre diocèse.

Espérons que le Ciel entendra tant de prières, et les exaucera.

P.-S. — Nous recevons le communiqué suivant :

« Le public avait appris avec joie que la situation de Sa Grandeur Mgr Gosandey s'était améliorée les derniers jours de la semaine passée. Cette amélioration ne s'est pas maintenue. Dans la nuit de samedi à dimanche la maladie s'est sensiblement aggravée et cette aggravation s'est maintenue dans la journée de dimanche et encore aujourd'hui lundi matin. »

BIBLIOGRAPHIE

Guide pratique de l'instituteur. Notions élémentaires de Méthodologie, par M. Horner, recteur du Collège de Fribourg. Paris, Poussielgue frères.

(Suite).

Abordons la partie du livre intitulée : *Méthodologie spéciale*. Sont passées ici en revue les différentes branches du programme des écoles primaires, avec l'indication pour chaque branche : 1° de l'importance et du but ; 2° du plan et du programme ; 3° de la méthode et des procédés à suivre ; 4° de la marche d'une leçon.

L'instruction religieuse est examinée en premier lieu. Dans une bonne moitié de nos écoles, le temps consacré à cette branche paraît long au maître et aux élèves, parce qu'on procède sans assez de suite et avec une monotonie fatigante. La tâche du maître ne se borne pas à faire répéter en chantant les réponses du catéchisme ; elle consiste de plus à apprendre aux enfants leurs prières journalières et l'Histoire Sainte, à leur expliquer le sens des mots de manière à ne pas laisser dégénérer l'étude en une machinale récitation. Prêtres, instituteurs et mères de famille voudront lire ici les instructions du *Guide pratique* et des exemples variés de leçons qui les accompagnent et les éclairent. La citation suivante montrera en peu de mots la manière de l'auteur :

« Dans l'exposé des vérités morales, nous substituerons à la définition des vertus un trait d'histoire, un exemple. Ainsi, au lieu de dire aux élèves : « Mentir, c'est parler contre sa pensée. C'est mal de mentir, » j'invente une histoire et je leur dis ; « Louis a dit hier à son père qu'il avait achevé sa tâche, alors qu'il n'y avait pas encore touché. A-t-il mal fait ? — Pourquoi ? Comment appelez-vous cette faute ? — Frédéric assure à sa mère avoir payé six sous un cahier qui n'en a coûté en réalité que quatre. Avec les deux sous qui lui restaient, il a acheté des pralines. — A-t-il bien ou mal agi ? Combien de fautes a-t-il commises ? Quels sont ces différents péchés ? Que doit faire Frédéric pour les réparer ? »

Après l'instruction religieuse, vient la langue maternelle, et tout premièrement l'enseignement intuitif. Il nous faut ici renoncer à analyser ou à citer : ce serait trop long. Contentons-nous d'une réflexion. Lorsque, il y a dix ans, M. Horner prit la rédaction du *Bulletin pédagogique*, où en était chez nous l'enseignement intuitif ? Quelques rares instituteurs osaient en faire un timide essai, pendant qu'au dessus d'eux des voix nombreuses s'élevaient pour combattre les dangereuses innovations du Bulletin. La routine, attaquée dans une de ses plus fortes positions, se démenait en possédée et lançait au téméraire rédacteur des bordées de gros mots et de formidables décharges de maïs, de si, de prenez garde, de voyez vous et de c'est impossible. Un esprit moins fortement convaincu aurait renoncé à la lutte. M. Horner persista ; et aujourd'hui, voyez le changement : les oppositions autorisées sont devenues des impulsions actives ; les maîtres, jeunes et vieux, mettent les leçons de choses à la base de leur enseignement ; les collections de tableaux et d'objets pénètrent dans nos salles de classe ; nos manuels subissent une radicale transformation ; tout marche à la suite de cette bannière, qui porte pour devise : « Le développement intellectuel par l'enseignement intuitif. » Merci au porteur drapeau.

En sautant les 113 inanalysables pages consacrées à l'enseignement de la langue maternelle, nous rencontrons le titre : *Arithmétique*. Ici, sous certains rapports, l'inté-

rét du lecteur attentif redouble. On cherche à s'assurer qu'en passant d'une branche à une autre, l'auteur ne perd pas de vue son grand principe de l'enseignement intuitif. On pense aussi aux chères et chatouilleuses influences, qui ont prédominé jusqu'ici dans cette partie. Mais pendant qu'on sourit à ce qu'on croit être des allusions ou qu'on souligne des différences, on fait un excellent cours sur les moyens de bien enseigner la science importante du calcul.

Le chapitre consacré à la géographie débute par une réflexion que plusieurs n'ont pas trouvée juste et que l'Éducateur a condamnée. « Considérée en elle-même et isolément, dit le Guide, la géographie n'offre d'importance ni pour la culture des facultés, ni pour le profit direct que l'on peut en retirer; mais, envisagée dans ses rapports avec les autres branches, elle en est le complément et l'auxiliaire indispensable. »

A la première lecture, cela paraît bien un

peu forcé. Celui qui n'aurait étudié que la géographie, se dit-on, aurait des facultés évidemment plus développées que l'ignare parfait: ainsi la mémoire, l'observation, le jugement même. Mais il faut procéder ici comme le faisait M. Legouvé dans l'étude des Fables de La Fontaine, c'est-à-dire chercher le mot essentiel, celui sur lequel l'écrivain a porté le sens de la phrase. Relisons donc la citation ci-dessus en nous appuyant sur les mots *importance* et *direct*, et nous verrons que M. Horner ne mérite point la corde pour avoir écrit les trois lignes dont on s'est dit scandalisé.

L'étude de la géographie a été longtemps et est encore ici et là, aujourd'hui, d'une stérilité rebutante. La mémoire en faisait tous les frais. On l'appelait avec bonnes raisons une litanie de mots, avant les travaux des Cortambert, des Reclus, des Levasseur, etc. Ces maîtres ont fait de la géographie une étude agréable; et le Guide pratique de

M. Horner nous apprend à la rendre facile et essentiellement profitable.

Nous terminons notre compte-rendu par l'analyse du chapitre consacré à l'histoire. Que de larmes ont coulé dans les écoles durant les leçons d'histoire, en présence de ces noms et de ces dates impossibles à loger dans la mémoire! Combien de fois le découragement s'est emparé des maîtres eux-mêmes! Le système stérile et absurde des leçons littérales est sorti de ce désespoir. Le Guide pratique consacre 15 pages à combattre les errements d'une méthode condamnée par la stérilité de ses résultats et à montrer la marche naturelle qu'il faut suivre pour réussir. Aux conseils de M. le recteur Horner, nous ajouterons celui-ci, à l'adresse des maîtres: « Veillez à bien connaître vous-mêmes cette histoire que vous devez apprendre aux enfants. Les mauvaises leçons et les nuls résultats sont causés le plus souvent par l'insuffisance de celui qui enseigne. »

Tout ami de l'école voudra lire le Guide pratique de M. le recteur Horner et lui gardera reconnaissance pour son excellent travail.

Marché de Fribourg

DU 23 SEPTEMBRE 1882.

Le sac de 150 litres	FR. C.	FR. C.
Seigle,	17 — à 20 —	
Froment,	23 50 à 23 —	
Messel,	19 — à 21 —	
Epaurre,	12 50 à 14 —	
Orge,	1 75 à 1 40	
Avoine,	10 50 à 16 50	
Poisettesnoires,	2 35 à 2 40	
Esparteltes,	1 60 à 1 80	

M. SOU SENS, Rédacteur.

ETUDE DE NOTAIRE

M. Jules Cantin, notaire et agent d'affaires, a établi son bureau à Romont (maison Mettler, négociant) (393)

Place

Un jeune homme pourrait entrer immédiatement en apprentissage dans une maison de banque à Fribourg Suisse. S'adresser au bureau du journal, Grand' Rue, 13, à Fribourg. (514)

RAISINS DU VALAIS

Expédition soignée, en caisson de 5 kil, franco contre envoi de 4 fr. 50 ou par remboursement. (H. 7987 X.) (520) J. Perrollaz, à Sion.

ON DEMANDE des apprenties tailleuses. Entrée immédiate. S'adresser à M^{lle} Marie Mivelaz, rue de Lausanne, 121. (522)

PLACE. On demande de suite un bon ouvrier boulanger. S'adresser à A. Pilonel, boulanger pâtissier, rue de Lausanne à Fribourg. (523)

En vente à l'Imprimerie catholique LA PREMIERE COMMUNION par M. J. A., conseiller général Brochure de 144 pages avec couverture en couleur. PRIX: 1 exemplaire 0,50 centimes 12 » 5 francs 100 » 40 francs. Cette brochure réunit toutes les qualités requises pour faire du bien aux enfants tout en les intéressant vivement. Tous les conseils y sont présentés sous forme d'exemples. Elle sera également d'une grande utilité aux parents, aux maîtres et aux catéchistes. Des conditions particulières seront faites aux personnes qui en demanderont un grand nombre pour la propagande.

144, Rue de Lausanne en face de l'Evêché Fribourg

Pendant quelques jours seulement

Grand déballage extraordinaire

d'un choix immense de Rideaux et Broderies de St-Gall, lingerie, tissus en tous genres etc.

Prix et choix comme nulle part. Entrée libre. Pour l'aperçu des prix voir les affiches et prospectus. (521) H 682 F

L'ALMANACH CATHOLIQUE DE LA SUISSE FRANÇAISE

s'édifiant à 20,000 exemplaires, va sortir de presse dans le courant du mois de septembre. Les conditions pour insertions de réclames ou annonces sont les suivantes:

1 page entière	F. 60
1/2	35
1/4	20
La ligne et son blanc	80
(Grandeur de la page 20cm 13cm)	

Les personnes qui désirent profiter des avantages attachés à cette publicité très étendue pour multiplier leurs opérations commerciales, sont priées de s'adresser à l'Administration, de l'Almanach, Grand' rue, 13, à Fribourg.

EN VENTE A L'IMPRIMERIE CATHOLIQUE

VIE POPULAIRE

DE

SAINT BENOIT-JOSEPH LABRE

par un prêtre mariste

1 vol. in-12, revêtu de plusieurs approbations, prix: 2 fr. 50

Edition in-18 ornée de portraits 75 cent.

Edition in-18 populaire 40 cent.

PATRONAGE DES JEUNES-GENS

Demandent à se placer:

I^o COMME DOMESTIQUES: 1^o Une jeune personne du canton de Fribourg, dans un petit ménage, comme fille de chambre et cuisinière. — 2^o Un jeune homme du canton de Fribourg — 21 ans. — 3^o Une jeune personne de Fribourg, ayant de l'instruction, comme fille de chambre ou de magasin. — 4^o Une jeune personne du canton de Fribourg, ayant de l'instruction, comme gouvernante ou fille de chambre en France. — 5^o Un jeune homme du canton de Fribourg comme charretier ou domestique. — 6^o Un Fribourgeois dans une communauté, si possible. — 7^o Deux Fribourgeois comme filles de chambre ou cuisinières. — 8^o Une jeune personne d'Emmen, comme bonne d'enfants dans la Suisse française. — 9^o Un Fribourgeois comme domestique de ferme. — 10^o Deux enfants de 15 à 16 ans pour un travail quelconque. — 11^o Un Fribourgeois comme domestique de ferme ou charretier.

II^o COMME OUVRIERS: 1^o Un relieur du canton de St-Gall. — 2^o Un boulanger du canton de Soleure. — 3^o Un compositeur typographe de Brunswig. — 4^o Un boulanger soleurois. — 5^o Un menuisier du Jura bernois. — 6^o Un vacher fribourgeois en France.

III^o DANS DES PLACES DIVERSES: 1^o Un écovoque ou intendant — 2^o Un employé de bureau dans la Suisse française.

N. B. Inutile de se présenter sans avoir de bons certificats et sans recommandations. S'adresser au Directeur.

PÈRES DE L'EGLISE

Œuvres complètes de Saint Jean Chrysostome, traduites pour la première fois en français, sous la direction de M. Jeannin licencié ès-lettres, préfet des études au collège de Saint-Dizier, précédées de la vie du saint, par M. MARTIN (d'Ague), avec un beau portrait. 11 vol. grand in-8° écus, à deux colonnes. Prix: 50 fr.

Œuvres complètes de Saint Augustin, traduites pour la première fois en français, sous la direction de M. l'abbé RAULT, curé-doyen de Vaucoleurs, précédées de la vie du saint, par M. POUJOLAT, avec un beau portrait. 17 vol. grand in-8° Jésus, à deux colonnes. Prix: 85 fr.

Œuvres complètes de Saint Bernard, traduites par M. ARMAND RAVET, sous le patronage de Mgr l'évêque de Versailles, précédées de l'histoire de saint Bernard et de son siècle, par le P. Th. de RATIBONNE, 5 beaux vol. in-8° Jésus, à deux colonnes. Prix: 25.

BOURSE DE GENEVE DU 23 SEPTEMBRE

FONDS D'ETATS	COMPTANT	TERME	DEMANDE	OFFRE	ACTION	COMPTANT	TERME	DEMANDE	OFFRE
3 0/0 Genevois	83	—	82 3/4	83	Suisse-Occidentale	145	145	142	143
4 1/2 Fédéral 1872	—	—	—	—	privilégiées	485	—	—	490
4 0/0 1880	101 7/8	—	100 3/4	101	Central-Suisse	580	—	580	582
5 0/0 Italien	89 25	89 15	89 10	89 15	Nord-Est Suisse	350	347	351	352
5 0/0 Valais	1032 1/2	—	1030	1035	privilégiées	550	552	545	550
OBLIGATIONS					Union Suisse	—	—	227	248
Onest-Suisse	—	—	—	—	Saint-Gothard	—	—	427	430
Suisse-Occidentale 1873-76	460	—	458 3/4	461	Union privilégiées	—	—	—	445
1878-79	—	—	—	—	Comptoir d'escompte	450	—	470	490
3 0/0 Joigne à Eclépens	440	—	440	440 1/2	Banque du commerce	—	—	—	—
Franco-Suisse	—	—	350	—	de Genève	—	—	—	—
4 0/0 Central-Suisse	—	—	465	475	de Fédérale	—	—	—	—
4 12 0/0 Central-Nord-Est	—	—	1025	—	Société suisse des chemins de fer	615	—	605	606
4 0/0 Jura-Bern	—	—	—	990	Banque des chemins de fer	—	—	6850	—
Lombardes anciennes	—	—	—	—	de Paris et Pays-Bas	—	1142	1140	1145
nouvelles	286 1/4	—	386	286 1/2	Crédit Lyonnais	637	637	637	638
Autrichiennes nouvelles	—	—	—	—	Association financière genevoise	—	—	—	—
Méridionales	275	—	274 3/4	275	Omnium genevois	—	—	—	—
Bons méridionaux	—	—	580	—	Basler Bankverein	—	—	762	770
Nord-Espagne	—	—	—	—	Industrie genevoise du gaz	—	—	—	805
Crédit foncier russe 5 0/0	—	—	—	—	belge du gaz	—	—	—	—
Société générale des chemins de fer	—	—	—	—	Gaz de Genève	—	—	—	—
					Marseille	—	—	—	—
					Appareillage Gaz et Eau	—	—	—	—
					Tabac italiens	—	—	—	—

BOURSE DE PARIS

22 Sept.	AU COMPTANT	23 Sept.
99 87	Consolidés	99 75
81 80	3 0/0 Français	82 65
135 95	5 0/0 id.	116 12
—	4 1/2 New-York	—
134 87	Argent à Londres	—
A TERME		
81 80	3 0/0 Français	82 65
115 95	5 0/0 id.	116 12
99 87	5 0/0 Italien	98 95
—	5 0/0 Anglais	99 75
12 22	5 0/0 Turc	12 17
—	5 0/0 Russe 1877	—
—	4 0/0 Autrichien	140
1135	Banque de Paris	435
641 25	Crédit Lyonnais	517 50
—	Mobilier Français	1580
1580	Crédit foncier	518 75
520	Mobilier Espagnol	—
—	Autrichien	1600
1595	Gaz Parisien	3795
2797 50	Suez	—